



*Association des Eleveurs
Blonde d'Aquitaine
de Vendée*

Le 11 février 2016

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire 2016

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la prochaine réunion des membres de l'**Association des Eleveurs Blonde d'Aquitaine de Vendée** en Assemblée Générale est prévue le :

MARDI 8 MARS 2016 A 10H

**A L'EARL MALADRY
1, rue de la Bedouare
L'Oie
85540 LA JONCHERE
Tél : 07-86-63-61-74**

(Rte de St Cyr en Talmondais. Il y a le panneau BL A de l'exploitation, sur le bord de la route)

Ordre du Jour :

10H : Pour se réchauffer à notre arrivée, accueil autour d'un café/brioche offert par TERRENA, représenté par Henri FERCHAUD.

Emargement des participants.

Le mot du Président et remerciements, puis :

10H30 : Visite de l'exploitation de Jérôme et Martine MALADRY

IDOL, taureau propriété de l'Association Blonde Aquitaine de Vendée, sera visible lors de cette visite. Les paillettes seront mises à disposition à la vente.

11H30 : Suite à la visite, intervention de TERRENA sur les coûts d'engraissement.

12H15 : Apéritif offert par les assurances AXA représentées par Monsieur SUIRE

13H : Déjeuner pris en commun à la salle Polyvalente de CURZON

Café offert par AXA

14H30 : Intervention de AXA sur "L'évaluation du risque dans nos exploitations"

15H15 : Assemblée Générale Ordinaire :

1- Examen du rapport moral avec un rappel de l'évolution de l'Association et de tout ce qui a été mis en place en 2015, année riche et forte du travail accompli

2- Examen financier sur l'exercice écoulé, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et perspectives 2016.

3- Présentation par Roselyne RETUREAU, créatrice du site, des nouveautés, nouvelles connections et évolution du site etc...

4- Election des administrateurs

5- Présentation des modifications concernant la nouvelle région d'élevage.

6- Questions diverses et fin à 17H

*Si vous vous êtes acquittés de votre cotisation pour 2016 et que vous ne puissiez pas assister personnellement à cette Assemblée Générale, vous voudrez bien utiliser le **pouvoir ci-joint**, après l'avoir rempli et revêtu de votre signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », à votre mandataire ou le retourner chez le Président :*

Olivier PONTOIZEAU La Mairie 85800 LE FENOILLER Tél : 06-82-58-79-76

Sont annexés au présent pouvoir tous les documents et renseignements prévus par les textes et réglementations.

Quelques consignes : Pour les nouveaux adhérents et rappel pour tous :

“ La cotisation annuelle pour 2016 à l'Association Blonde Aquitaine Vendée, reste inchangée. **Elle sera de 35€HT, soit 42€TTC.** Elle est à régler à votre inscription à l'AG et celle du repas, ou au plus tard, le jour de l'AG soit le Mardi 8 Mars 2016 **avec le coupon réponse ci-dessous.**

“ Si vous vous êtes acquittés de votre adhésion pour l'année 2016 comme chaque année, **1 déjeuner sera offert par élevage. Tout repas supplémentaire sera facturé 15€HT, soit 18€TTC.** Une facture vous sera envoyée avec le compte-rendu de l'AG. **Inscription au repas avec le coupon d'adhésion ci-dessous.**

“ Afin d'éviter les relances qui coûtent chères en frais de fonctionnement à votre Association et en temps passé par les bénévoles, nous vous conseillons de régler au plus vite votre adhésion 2016 et de réserver votre repas. Nous vous remercions pour votre compréhension.

“ Tout éleveur qui désire participer au Concours Départemental de la race aux Herbiers, devra s'être acquitté de sa cotisation annuelle à l'Association, dans les 30 jours qui suivent l'Assemblée Générale.

X X X X X X X X X X

VENEZ NOMBREUX, ET PARTAGEONS DES PROJETS ENSEMBLE.

Comptant sur votre présence et votre participation pour exprimer vos souhaits, toute l'équipe reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ses salutations distinguées.
Cordialement.

Le Président : Olivier PONTOIZEAU



Président : Olivier PONTOIZEAU - Siège Social : 993 La Mairie 85800 LE FENOILLER
Tél : 06-82-58-79-76 Courriel : envol@terre-net.fr

